

SIGNES CONVENTIONNELS

Voici la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux:

- .. Chiffres non disponibles.
- ... Chiffres impropres ou inapplicables.
- Néant ou zéro.
- - Montant ou quantité trop faible.
- º Chiffres provisoires.
- ¸ Chiffres révisés.

N.B.: Au lieu d'établir un trust de valeurs comme le mentionne la page 372, paragraphes 5 et 6, le chapitre 47 des Statuts du Canada de 1953-1954 porte que les deux sociétés doivent faire rapport au ministre désigné.